

25^{ANS}
VALLÉE DE LA
BIÈVRE
SITE CLASSÉ



BALADE ORNITHOLOGIQUE

À 8h et 10h15
Autour de la Bièvre (quartiers Vilgénis et Villaine)

*Balade de 2h avec prêt de jumelles.
Places limitées avec inscription obligatoire
auprès du service transition écologique :
transition.ecologique@mairie-massy.fr*

SAMEDI
5 AVRIL
2025

En partenariat avec l'association ERON



massy
ma ville avance